

08/05/2023

Date de la convocation :
28 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2023 _ 23	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-trois et le huit mai à 10h,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-José –
GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN François.

Secrétaire de séance : TROIN François

Objet : Budget principal - Décision Modificative N°01

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux observations de la Trésorerie sur notre budget primitif 2023, il y a lieu de modifier le budget comme suit :

	Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
Fonct	D 635 – Autres impôts, taxes et vers. ass.	5 000,00	
Fonct	D 6450 – charges de sécurités sociales et de prévoyance	10 000,00	
Fonct	D 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs		15 000,00
Invest	R 1068-op 11: excédents de fonctionnement	387 327,14	
Invest	D 231-op 98 – immos en cours construc	387 327,14	

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal:**

- **ACCEPTTE** les modifications de crédits proposés ci-dessus.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 09 MAI 2023
et publication le: 09 MAI 2023

Le Maire
A. BARALE

Le Maire

